

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral

Le Conseil canadien des innovateurs (CCI)

Comité permanent des finances (FINA)

Le 3 août 2023

Personne-ressource : Nick Schiavo, nschiavo@canadianinnovators.org

Recommandations pour le budget de 2024

- **Recommandation 1 : Libérer la croissance économique en améliorant les cadres du marché**
 - Élaborer une stratégie de commercialisation de l'intelligence artificielle et de propriété intellectuelle;
 - Créer des cadres solides pour la propriété intellectuelle et la commercialisation des données au Canada;
 - Appliquer le principe des retombées économiques à la politique de l'investissement direct étranger;
 - Mettre en œuvre un système bancaire ouvert avec une structure de gouvernance indépendante;
 - Mettre sur pied une stratégie nationale sur les semi-conducteurs;
 - Organiser un sommet fédéral-provincial-territorial de l'innovation.

- **Recommandation 2 : Accroître la compétitivité mondiale des entreprises canadiennes en élargissant l'accès aux clients**
 - Élaborer une stratégie d'approvisionnement pour les petites et moyennes entreprises nationales.

- **Recommandation 3 : Augmenter le rendement du capital investi en simplifiant l'accès au capital du gouvernement**
 - Examiner et mettre à jour les programmes d'investissement pour simplifier l'accès des entreprises;
 - Approfondir et améliorer les fonds communs d'immobilisations.

Monsieur Peter Fonseca
Président, Comité permanent des finances
Chambre des communes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances,

À l'approche du budget de 2024, le Conseil canadien des innovateurs reconnaît que l'économie canadienne est confrontée à de véritables défis. Malgré nos forces, le ralentissement de la croissance de la productivité constitue une menace pour la prospérité du Canada et notre régime de vie. De même, l'évolution des tensions géopolitiques souligne la nécessité de prendre la sécurité dans le monde numérique beaucoup plus au sérieux. Le besoin d'une industrie technologique nationale forte et stable, capable de créer une croissance économique à long terme, n'a jamais été aussi grand.

Les principaux partenaires, comme les États-Unis et l'Union européenne (UE), reconnaissent l'ampleur de ces défis et adoptent des politiques ciblées pour rendre leurs économies plus résilientes et plus prospères. Le Canada doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie industrielle réfléchie qui crée de la richesse et de la résilience, conjointement avec les provinces et les territoires.

En investissant dans un cadre politique coordonné axé sur l'accès aux capitaux, aux clients et aux talents, ainsi qu'en renforçant les cadres du marché pour les entreprises innovantes, le Canada peut relever efficacement ces défis et construire un écosystème d'innovation solide qui profite à tous les Canadiens.

Une bonne stratégie industrielle commence par la reconnaissance du fait que, dans une économie mondialisée fondée sur la connaissance et les données, les entreprises rivalisent en réalisant la valeur d'actifs incorporels tels que la propriété intellectuelle, plutôt que de matières premières. Le Canada doit veiller à ce que ses entreprises les plus innovantes puissent se développer et concurrencer, afin de propulser le réinvestissement et le savoir-faire commercial qui créera de la richesse et servira de base solide à une économie canadienne plus concurrentielle.

En tant qu'organisation qui travaille avec plus de 150 entreprises technologiques canadiennes à la croissance la plus rapide et qui les représente, nous sommes prêts à soutenir les efforts du gouvernement. Nos membres sont les présidents-directeurs généraux et les cadres supérieurs à l'origine de certaines des entreprises à grande échelle les plus prospères du Canada. Ils sont des créateurs d'emplois et de richesses, des investisseurs, des philanthropes et des experts dans les domaines des technologies de la santé, des technologies propres, des technologies financières, de la cybersécurité et des technologies de l'information et des communications (TIC). Les entreprises de notre portefeuille sont des chefs de file du marché qui commercialisent leurs technologies dans plus de 190 pays.

Nick Schiavo
Directeur des affaires fédérales

Recommandation 1 : Libérer la croissance économique en améliorant les cadres du marché

A) Élaborer une stratégie de commercialisation de l'intelligence artificielle (IA) et de propriété intellectuelle

Malgré le lancement de la *Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle* en 2017, les efforts du gouvernement n'ont que très peu soutenu les entreprises nationales et stimulé la commercialisation de la propriété intellectuelle. Cette négligence a contribué à l'exode des talents et des brevets vers d'autres pays, ce qui désavantage encore plus l'industrie canadienne. Sur les 232 brevets accordés à des experts en IA grâce au financement de la stratégie, seuls 18 sont attribués à des entreprises canadiennes. Soixante-quinze pour cent (75 %) des brevets restants appartiennent à des entreprises étrangères.

Alors que le Parlement envisage d'adopter une Loi sur l'intelligence artificielle et les données (LIAD) pour réglementer le secteur, des améliorations sont possibles pour mieux positionner le Canada sur la voie du succès.

Le CCI encourage le gouvernement à compléter les efforts de réglementation en cours en élaborant une stratégie de commercialisation de l'IA et de propriété intellectuelle, en mettant clairement l'accent sur l'expansion des entreprises technologiques nationales spécialisées dans le développement ou le déploiement de l'intelligence artificielle.

B) Créer des cadres solides pour la propriété intellectuelle et la commercialisation des données au Canada

- I. Réexaminer les programmes d'innovation pour éviter le dédoublement des efforts et mettre en place des structures de liberté d'exploitation pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) nationales

La liberté d'exploitation – sous la forme de droits légaux de commercialisation d'un produit – est une condition préalable à l'augmentation des dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE) à l'échelle des sociétés, ce qui stimule la productivité de l'économie dans son ensemble. Si une entreprise ne dispose pas de suffisamment de liberté d'exploitation, elle ne peut pas profiter des rendements élevés de ses DIRDE initiales, ce qui est nécessaire pour soutenir une boucle de rétroaction pour les investissements futurs. Si l'on ne donne pas la priorité aux stratégies de liberté d'exploitation qui complètent les activités d'une entreprise dans le domaine de la propriété intellectuelle et des données, les programmes publics d'innovation n'apporteront pas les avantages essentiels à la croissance de l'économie.

Le mandat de la nouvelle Corporation d'innovation du Canada reflète les préoccupations et les priorités des innovateurs en matière de propriété intellectuelle et de liberté d'exploitation. Alors qu'ils s'apprêtent à être lancés, le CCI invite le gouvernement à examiner attentivement les programmes d'innovation existants afin d'éviter le dédoublement des efforts déjà en cours. La

Corporation doit placer la résolution des problèmes liés à la liberté d'exploitation, qui empêchent actuellement les entreprises canadiennes d'augmenter leurs DIRDE, en priorité.

Concrètement, cela signifie qu'il faut concevoir et mettre en œuvre des structures telles que des communautés de brevets ou des fiducies de données et renforcer les marchés publics en faisant appel à des PME nationales innovantes. Collectivement, ces mesures favoriseront la stabilité, la participation et une infrastructure solide pour les entreprises de l'économie fondée sur les données.

II. Mettre en œuvre un régime national d'encadrement des brevets

À la suite d'un [engagement pris dans le budget de 2022](#) de « chercher [...] la pertinence de l'adoption d'un régime privilégié des brevets », le CCI recommande d'aller de l'avant avec cette approche afin d'encourager la commercialisation de la propriété intellectuelle au Canada.

Ce régime permettra d'atteindre deux objectifs : inciter les entreprises et les organismes canadiens à conserver leurs brevets au Canada au lieu de les délocaliser dans des pays à faible imposition et veiller à ce que les entreprises puissent optimiser la valeur de leurs brevets. Afin de maximiser les avantages pour le Canada, les critères de traitement fiscal du régime doivent être conçus en tenant compte des entreprises ayant leur siège au Canada et ne pas devenir un traitement fiscal visant à attirer les entreprises étrangères au Canada.

III. Renouveler et élargir le mandat du Collectif d'actifs en innovation

Les innovateurs canadiens ont besoin d'une infrastructure de politique numérique solide aux échelles fédérale et provinciale, notamment sous la forme de collectifs de la propriété intellectuelle qui renforcent la liberté d'exploitation des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux. Pendant des décennies, le Canada a accusé un retard en matière de propriété intellectuelle et a mis du temps à élaborer des stratégies pour l'économie mondiale de la connaissance et des données du XXI^e siècle.

Nous recommandons au gouvernement de renouveler le mandat et le financement du Collectif d'actifs en innovation et d'élargir son mandat pour inclure la capacité stratégique et éducative ainsi que le soutien à d'autres secteurs, tels que les technologies de la santé et la cybersécurité, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle et les technologies quantiques et propres.

C) Appliquer le principe des retombées économiques à la politique de l'investissement direct étranger

Dans l'économie incorporelle, lorsqu'une grande multinationale ouvre un bureau satellite pour embaucher des développeurs de logiciels ou d'autres travailleurs technologiques très demandés, elle a des répercussions extractives sur les entreprises technologiques locales. Ces répercussions économiques négatives doivent être prises en compte dès le début de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions stratégiques au sein du gouvernement.

Il est essentiel que le gouvernement consacre du temps et des ressources à l'étude des retombées négatives de l'investissement direct étranger (IDE) dans le secteur technologique, telles que l'incidence des multinationales sur les entreprises en phase d'expansion qui sont avides de talents. La compréhension de ces répercussions permettra au gouvernement d'adapter son « [processus d'examen de l'avantage net](#) » pour les investissements étrangers afin qu'il soit mieux aligné sur les besoins de l'économie incorporelle.

D) Mettre en œuvre un système bancaire ouvert avec une structure de gouvernance indépendante

Après un engagement électoral, en 2021, de mettre en place un système bancaire ouvert d'ici à janvier 2023, les Canadiens ne bénéficient toujours pas de la sécurité, de l'innovation et du choix qu'ils méritent en matière de services financiers.

Le CCI exhorte le gouvernement à mettre rapidement en œuvre le système bancaire ouvert en 2023 et à publier un cadre volontaire sur la mobilité des données qui servira de code de conduite pour l'industrie. Après la mise en œuvre initiale, en 2024, le gouvernement devrait mettre en œuvre la deuxième phase des recommandations du Comité consultatif sur le système bancaire ouvert, centrées sur la mise en place d'une entité de gouvernance indépendante.

E) Mettre sur pied une stratégie nationale sur les semi-conducteurs

Dans un monde de plus en plus turbulent, les gouvernements doivent favoriser la résilience des chaînes d'approvisionnement et des capacités du secteur technologique afin de garantir la compétitivité économique. Ceci est devenu particulièrement important dans l'industrie des semi-conducteurs où la chaîne d'approvisionnement mondiale actuelle est menacée par les tensions géopolitiques.

Le CCI demande instamment au gouvernement de collaborer avec l'industrie et les gouvernements provinciaux pour élaborer une stratégie nationale sur les semi-conducteurs. L'objectif ultime de cette stratégie devrait être de promouvoir l'esprit d'entreprise et les capacités dans les parties stratégiques de la chaîne de valeur des semi-conducteurs afin de favoriser la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

F) Organiser un sommet fédéral-provincial-territorial de l'innovation

Qu'il s'agisse du cadre réglementaire du Québec en matière d'intelligence artificielle, de la nouvelle stratégie de la Colombie-Britannique en matière de propriété intellectuelle ou de l'autorité permanente de l'Ontario en matière de données, partout au Canada, les provinces et les territoires sont à l'avant-garde en ce qui concerne les politiques d'innovation intelligente. Malheureusement, un ensemble disparate de règlements et de politiques pose des problèmes aux entreprises canadiennes qui souhaitent s'implanter dans d'autres régions.

Pour garantir l'harmonie réglementaire et cibler des objectifs communs, nous recommandons au gouvernement fédéral de mettre en place un sommet de l'innovation avec les provinces et les territoires afin de s'appuyer sur les travaux existants, d'harmoniser les objectifs et d'échanger des pratiques exemplaires pour unifier l'économie de l'innovation au Canada.

Recommandation 2 : Accroître la compétitivité mondiale des entreprises canadiennes en élargissant l'accès aux clients

A) Élaborer une stratégie d'approvisionnement pour les petites et moyennes entreprises (PME) nationales

L'approvisionnement est l'outil de développement économique le plus puissant dont dispose le gouvernement. Si cet outil est utilisé de manière stratégique, il peut non seulement répondre aux besoins du secteur public grâce à des solutions uniques, mais aussi stimuler des secteurs nationaux clés et aider le Canada à atteindre une croissance économique constante. Lorsqu'une PME canadienne retient le gouvernement fédéral comme acheteur de ses biens ou services, cela est considéré comme une validation majeure pour l'entreprise, ce qui aide à recruter des investisseurs et à accélérer les ventes futures auprès d'autres gouvernements dans le monde.

Pour que le Canada puisse mieux exploiter les capacités du pays, nous avons besoin d'une stratégie d'approvisionnement fédérale qui mette les décideurs à l'abri des risques de baisse et leur permette de s'intéresser à des technologies innovantes présentant un énorme potentiel de hausse. Nous avons également besoin d'un plus grand nombre de possibilités d'engagement des fournisseurs et d'une meilleure formation des entreprises nationales. La stratégie devrait tenir compte des recommandations suivantes :

I. Lancer un fonds pour l'approvisionnement innovant

Nous recommandons au gouvernement fédéral de mettre en place un fonds d'approvisionnement dédié à la technologie qui puisse être utilisé par des ministères précis ayant besoin de solutions innovantes en temps opportun. Pour contrebalancer l'aversion au risque et faciliter le développement itératif de produits, nous recommandons que le Fonds pour l'approvisionnement innovant proposé cible les secteurs clés pour les projets d'approvisionnement (c'est-à-dire l'énergie, la santé, les technologies propres et la cybersécurité), donne la priorité à la capacité interne et à la compréhension technologique des responsables du programme, déploie des incitatifs financiers et comportementaux pour surmonter l'aversion au risque dans l'approvisionnement public, et institue un processus de demande rationalisé qui est itératif, coélaboré et rapide.

II. Lancer un service de conciergerie pour l'approvisionnement

Jusqu'à présent, nos membres ont constaté que Solutions innovatrices Canada et Soutien en approvisionnement Canada sont inefficaces pour engager et guider les entreprises nationales dans le processus d'approvisionnement, dissuadant les innovateurs de saisir les occasions d'approvisionnement en raison du temps, de l'énergie et du capital humain nécessaires pour les

mener à bien. Pour combler ces lacunes, nous recommandons que le gouvernement fédéral mette sur pied un programme de conciergerie en matière d’approvisionnement, qui serait mis en œuvre soit par Solutions innovatrices Canada ou par Soutien en approvisionnement Canada. Le programme devrait s’inspirer du [British Columbia’s Concierge Program](#).

Recommandation 3 : Augmenter le rendement du capital investi en simplifiant l’accès au capital

A) Examiner et mettre à jour les programmes d’investissement pour simplifier l’accès des entreprises

Dans le budget de 2024, le gouvernement devrait s’engager à revoir les programmes d’investissement pour les innovateurs, y compris le Fonds stratégique pour l’innovation et les agences de développement régional. Si les programmes sont abordés de manière stratégique, ils peuvent jouer un rôle plus important en générant des retombées économiques durables pour le Canada et en évitant la perte d’entreprises innovantes.

Les programmes d’investissement devraient privilégier les subventions plutôt que les prêts, augmenter les seuils de financement, améliorer la flexibilité du remboursement, permettre des investissements en R-D qui répondent aux réalités des industries numériques, imposer des plans stratégiques de propriété intellectuelle aux bénéficiaires et cibler les technologies ou innovations émergentes.

B) Approfondir et améliorer les fonds communs d’immobilisations

Les entreprises canadiennes innovantes sont confrontées à un obstacle majeur à leur croissance par rapport à leurs concurrents américains : la rareté du capital-risque et du capital d’investissement. Au fur et à mesure que les entreprises prennent de l’expansion, elles sont souvent obligées de se tourner vers les marchés financiers américains pour obtenir des investissements ou de se lancer en bourse plus tôt que ce qui serait autrement optimal.

Le gouvernement devrait explorer les moyens de maintenir des marchés de capitaux canadiens sains, y compris en analysant les pratiques d’autres pays telles que le financement participatif par actions, qui permettraient une participation plus large des Canadiens tout en augmentant de manière importante les réserves de capitaux accessibles aux entrepreneurs.